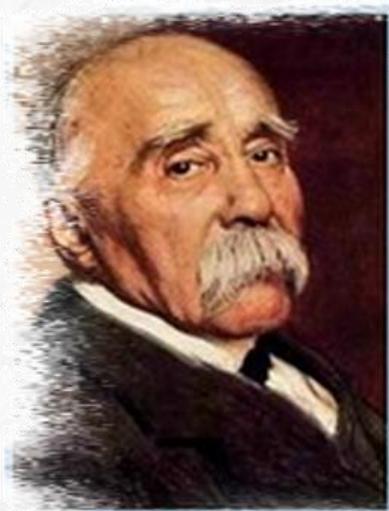




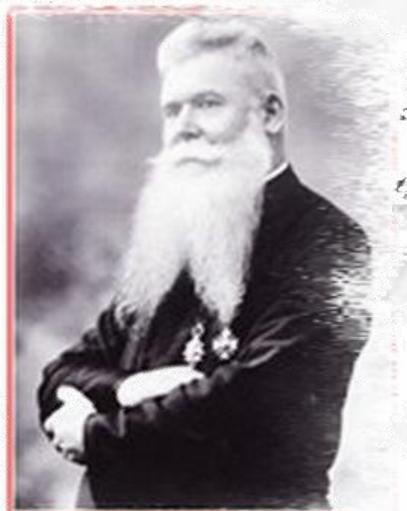
UN SIÈCLE D'HISTOIRE



Georges CLEMENCEAU



Roger MARIE D'AVIGNEAU



Père BROTTIER

Les fondateurs de l'UNC

1919



2019

CENTENAIRE U.N.C. 44



BIENVENUE
au Calvaire et à l'hippodrome de
Pontchâteau en ce dimanche
30 juin 2019



Région

PAYS DE LA LOIRE

Conseil Régional des Pays de la Loire
Hôtel de la région 1, rue de la Loire 44966 Nantes Cedex 9
Contact - 02 28 20 50 00

LE MOT DU PRESIDENT DEPARTEMENTAL

De l'idée d'un aumônier militaire, le Révérend Père BROTTIER et des encouragements du Président du Conseil Georges CLEMENCEAU naît en 1918 à Paris l'Union Nationale des Combattants.

Sur les pas de ces deux grands hommes, un jeune combattant, Roger MARIE d'AVIGNEAU, rassemble ses camarades de combat et crée le 14 mai 1919 l'UNC de Loire-Inférieure et en quelques mois dans chaque commune naît une section UNC.

Il faut organiser la solidarité, venir en aide aux victimes du conflit, c'est la mission qu'entreprennent les responsables de l'UNC, une mission qui se poursuit depuis un siècle.

De génération en génération, des femmes et des hommes de l'UNC continuent à se dévouer pour obtenir la reconnaissance et la réparation des préjudices subis.

Nos effectifs sont en baisse constante malgré les actions que mettent en œuvre nos présidents d'associations. .

Nous devons continuer de recruter les OPEX, les Soldats de France, les Veuves et Veufs d'Anciens Combattants, les membres associés, tous ceux qui portent les valeurs que nous ont transmis le Père BROTTIER, Georges CLEMENCEAU et Roger MARIE d'AVIGNEAU.

Transmettons cette mémoire auprès des jeunes générations afin que perdure l'UNC.



Elie BRISSON
Le président départemental



Fanion départemental

LE CHOIX DE L'HISTOIRE

RELATER la vie d'une centenaire est un exercice difficile. Nous y avons été confrontés en nous plongeant dans l'historique de notre Fédération.

Pour rester fidèles au passé, éloignés de toute mémoire partisane, nous avons privilégié l'histoire écrite, celle émanant de documents d'archives et articles de presse.

Depuis le 14 mai 1919, la vie de **l'Union Nationale des Combattants** dans le département ne fut pas celle d'un long fleuve tranquille mais sa longévité exceptionnelle elle la doit au volontarisme et à l'abnégation de ses administrateurs successifs.

Issue de la Grande Guerre, elle traversa de nombreux conflits et sut accueillir tous leurs ressortissants.

Comme dans toutes les grandes familles, il y eut des coups de gueule, des conflits intergénérationnels, des désaccords, des démissions...

La concurrence associative a toujours été rude, l'UNC fut critiquée, convoitée, jalouée, mais fidèle à ses racines elle sut préserver ses principes de droiture et de neutralité politique. Elle ne fut jamais à l'aise dans les relations inter associations et ses collaborations avec l'**UDAC** (Union Départementale des Anciens Combattants) ou le **Front Uni** furent de courte durée, ce qui ne l'empêcha pas pendant un siècle d'être la première association départementale d'Anciens Combattants et pendant plus de 60 ans, le groupement le plus important en France.

Toutes les périodes ne connurent pas la même intensité ni les générations le même engagement mais sur la voie ouverte par les aînés, tous se retrouvèrent dans une même communion d'idées et un même idéal.

La période la plus féconde fut sans conteste celle de 1919 à 1935, où les anciens de 14-18 érigèrent les fondations d'un édifice qui résistera au temps.

De 1962 à 1984 la génération **Afrique du Nord**, dans une collaboration conflictuelle, assura le renouveau d'une institution qui s'essouffait.

D'autres générations de feu contribuèrent à l'épanouissement de l'UNC ; les 39-45, les Prisonniers de guerre, les Résistants, les Réfractaires au STO, les Combattants de Corée et d'Indochine, les harkis.

La défense des intérêts moraux et sociaux de ses adhérents s'inscrira dès le début dans les actions de l'UNC et se poursuivra inlassablement pendant ce siècle. Veuves de guerre, Veuves d'Anciens Combattants, Orphelins et depuis peu Victimes du terrorisme occupent une place importante au sein de la Fédération.

Une Fédération à l'aube d'une nouvelle ère, donnée en héritage à une génération d'avenir faite de combattants et de non-combattants : issus des OPEX (combattants des Opérations Extérieures) ou de la société civile (Soldats de France), des femmes et des hommes qui n'étaient peut-être pas prédisposés à se rencontrer mais animés des mêmes sentiments de patriotisme, droiture et solidarité.

Cette brochure éditée pour le 100^{ème} anniversaire de la Fédération UNC 44 n'a pas la prétention de résumer un siècle d'histoire.

Elle relate et cite les moments les plus importants et les personnes qui ont eu un rôle prépondérant. Elle se veut une reconnaissance pour tous : ceux, disparus qui ont consacré des moments de leur vie pour que vive l'UNC et, ceux qui aujourd'hui, avec une volonté inflexible, œuvrent dans les associations communales pour que **l'union subsiste**.

Baudoin BOSQUE

La synthèse générale de l'historique de la fédération est consultable sur le site www.unc44.fr

1919 - NAISSANCE A NANTES DU GROUPE DEPARTEMENTAL DE L'UNC.

De la volonté commune de deux hommes : Le révérend Père BROTTIER aumônier militaire au front et de Georges CLEMENCEAU, président du Conseil, naîtra en 1918 à Paris l'**Union Nationale des Combattants** qui a d'emblée vocation à accueillir les Anciens Combattants mais aussi les Veuves et Orphelins de guerre.

L'appel lancé en 1919 et diffusé dans tout le pays entraînera un large engouement.

« L'étroite union des combattants devant l'ennemi a sauvé le pays ; il faut que cette union subsiste après la guerre.

Ceux dont les souffrances ont été la rançon de la Victoire auront le devoir et le droit de faire entendre dans la paix, leurs voix devant les conseils du pays. Pour cela ils doivent rester groupés.

Il est entendu d'ailleurs que la voix de l'Union des Combattants s'élèvera toujours en faveur de la défense de l'ordre et des intérêts vitaux de la Nation. Nous voulons créer dans une large percée de tolérance une grande œuvre de solidarité sociale, un organisme puissant, car seule, dans les circonstances présentes, une union vraiment nationale créée sur de solides et larges bases peut rendre aux combattants les services qu'ils attendent ».

C'est dans l'esprit de cet appel que le 14 mai 1919, dans les salons Turcaud à Nantes, le lieutenant Roger MARIE D'AVIGNEAU rassemble les responsables des différentes amicales régimentaires et d'associations d'Anciens Combattants Nantaises et propose de créer le groupe U.N.C. de Loire-Inférieure.

Le 25 septembre 1919, salle COLBERT, aura lieu la première assemblée générale constitutive.

A la fin de cette même année, 28 sections communales sont déjà créées.

En avril 1920, ce sont 53 sections qui ont vu le jour dans le département.

Dès 1922, la Loire-Inférieure est le groupe le plus important de France. Il compte une section par commune (219).



Roger MARIE D'AVIGNEAU
Fondateur de l'UNC
en Loire-Inférieure
décédé le 11 octobre 1936

LES PIONNIERS DU GROUPE UNC

Colonel DURAND - GASSELIN
Commandant DU PLESSIS
Capitaine SCHLOESSINGER
Docteur SEBILEAU
Monsieur MARIE-D'AVIGNEAU
Monsieur DE JOANNIS
Monsieur LETOUX
Monsieur VIOT – ROBIDA
Monsieur LINYER

DÈS 1920 – L'UNC DOIT AGIR DANS L'URGENCE – FAIRE FACE A LA MISERE

Après l'euphorie de l'Armistice et de la libération, le retour au pays apparaît bien sombre, la réalité est accablante. Les Poilus retrouvent un département appauvri, des familles décimées, une économie et une agriculture en berne.

Mutilés, gazés, inaptes, rien n'a été prévu pour leur réinsertion. C'est la misère. Les indigents sont nombreux.

Les responsables nantais (1) du groupe UNC vont se montrer efficaces avec pour premier objectif :

- La protection des anciens combattants et la lutte pour faire reconnaître leurs droits (prime de démobilisation, obtention du pécule, des pensions, prise en charge des mutilés)
- Venir en aide aux veuves et orphelins qui sont nombreux par des indemnisations.



La lutte contre la vie chère débouchera sur de nombreuses initiatives ; convention pour obtenir des tarifs réduits dans les principaux commerces, services médical et pharmaceutique gratuits, prêts aux Anciens Combattants, prime de natalité.

Le 24 mai 1920 verra le jour de la première coopérative UNC.

Quelques années plus tard, le 21 mars 1926, sera créée la **mutuelle naissance de l'UNC de Loire-Inférieure** avec une participation de l'Etat de 25 %. Elle ne sera dissoute que le 1^{er} janvier 1969.

La dénatalité était en effet un des soucis d'après guerre. Suite à la mobilisation et aux nombreux décès de combattants la population était en baisse. Dans le département 26 400 hommes furent tués ou portés disparus.

L'appel à la main d'œuvre étrangère pour les travaux dans l'industrie et l'agriculture suscita des inquiétudes chez nos responsables départementaux, puisque le 6 mars 1927 ils adressèrent la motion suivante à tous les parlementaires :

« considérant que la crise de natalité qui, depuis des années sévit, dans notre pays est un danger pour l'avenir de notre race et qu'un grand nombre d'étrangers travaillant sur notre sol se marient avec des françaises... émet le vœu que la femme française conserve sa nationalité en se mariant et que les enfants issus puissent opter à leur majorité pour la nationalité française ».

Elan de patriotisme certes, mais crainte sans grand fondement, selon les statistiques de l'époque, le nombre de veuves remariées à des étrangers ne fut pas si important.

Parmi ces étrangers figuraient notamment des hommes du continent africain, ex-tirailleurs qui avaient combattu sur le front et avaient été démobilisés en France. Beaucoup de Polonais et de Belges, réfugiés dans notre région, avaient choisi de résider en France.

A Nantes, une association la FIDAC (Fédération Internationale Des Anciens Combattants) rassemblait beaucoup de Polonais et Belges.

(1) A sa création, le groupe UNC était composé de responsables nantais : officiers, juristes, docteurs, élus. C'est en 1922 que le groupe s'ouvrira à des représentants de tout le département.

LA STRUCTURATION

PATRIOTISME et **PACIFISME** sont les sentiments qui animent l'UNC.

UNION – ENTRAIDE – SOLIDARITÉ sont les maitres-mots des rassemblements

Le groupe se structure et le conseil d'administration s'élargit. Apparaissent dans le groupe des anciens combattants de **CLISSON – SAINT-NAZAIRE – VARADES – CHATEAUBRIANT – PREFAILLES**

Un directeur des services salarié est embauché (Monsieur SIGOGNEAU) et une secrétaire à temps complet (Mademoiselle LEBOSSE) serviront l'UNC pendant 42 années.

En plus de l'assemblée générale annuelle seront mises en place chaque année :

- une réunion des présidents de sections
- une réunion des délégués de sections
- une rencontre inter-groupes avec le Maine-et-Loire, la Vendée et l'Ille-et-Vilaine.

Les réunions et rencontres étaient très suivies.

.....UN SIÈCLE PLUS TARD.....
NOUS RETROUVONS LA MÊME STRUCTURE

MAIS AU FAIT...COMMENT S'Y RENDAIT-ON ?

Les automobiles étaient rares, le réseau ferré peu développé.

ET OUI....à pied, à vélo, à cheval, en carriole, par le train, en tramway ou en barque.



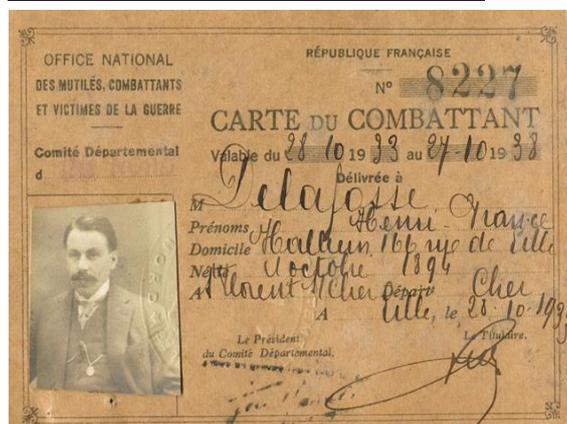
Les réunions avaient lieu le dimanche soit au théâtre APOLLO soit à la salle COLBERT.

Courageux nos responsables du groupe puisque le dimanche ils parcouraient les communes pour contacter les présidents de section, encourager le recrutement et distribuer le journal « La Voix du Poilu ».

DROIT A RECONNAISSANCE ET A REPARATION

L'UNC est la plus importante association, mais nombreux sont les autres comités et amicales d'où la création d'un Comité d'Entente Départemental afin de faire remonter les revendications près du gouvernement.

LA CARTE DU COMBATTANT



Pas moins de 21 propositions de Lois sont déposées entre 1919 et 1930.

Le 11 Novembre 1927, le Président de la République Gaston Doumergue et le président du Conseil Raymond Poincaré reconnaissent le droit à réparation.

Il est institué le 9 mars 1930.

Son inscription au code des PMI aura lieu en 1932.

Messieurs Aristide Briand, René Cassin et Charles Bertrand, président national de l'UNC, ont mené un combat important pour l'obtention de ce droit.

Pour les anciens d'AFN c'est la Loi du 9 décembre 1974 qui attribuera la Carte du Combattant.

L'ONAC (Office National des Anciens Combattants)

L'ONAC verra le jour en 1926. Le décret du 28 juin 1927 rend applicable la Loi de Finances votée le 19 décembre 1920.



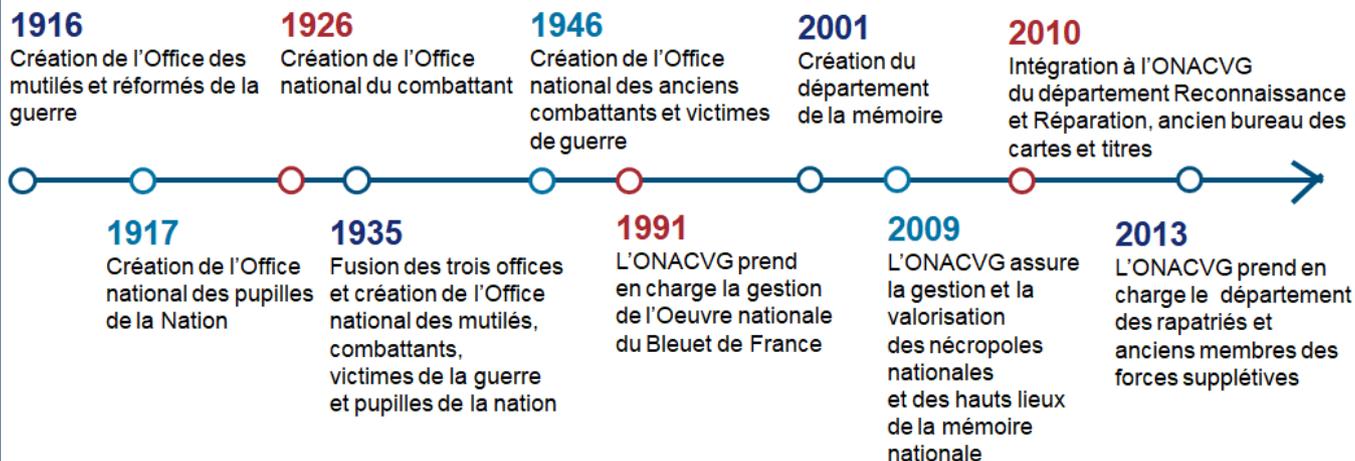
mémoire et solidarité

PRESENTATION DE L'ONACVG

2

L'ONACVG EN DATES

A l'origine de la création de l'ONACVG
le caractère extrêmement meurtrier de la Grande Guerre
et le devoir de reconnaissance de la Nation à l'égard des anciens combattants



DE 1931 à 1945 – DES ANNÉES DIFFICILES

Dans les années précédant la 2^{ème} guerre mondiale.... Le doute s'installe...Les Anciens Combattants s'insurgent face à l'instabilité du gouvernement, son inertie, alors que l'Allemagne s'organise et conduit une intense politique de réarmement.

La crise financière de 1929 accentue la misère. L'agriculture se relance mal, beaucoup d'anciens combattants sont au chômage. C'est la crise du logement. Les droits à réparation pour les mutilés et victimes de guerre sont insuffisants.

Sous l'impulsion du Docteur PELTIER de Varades, le bureau départemental met en place :

- Un service des pensions
- Un bureau de reclassement des chômeurs
- Un service médical gratuit
- Un service de relogement

Le 6 février 1934, plusieurs milliers d'Anciens Combattants de Loire-Inférieure vont défiler à Paris pour manifester contre les scandales politico-financiers. 30 000 anciens combattants descendent les Champs Elysées. Place de la Concorde, des heurts avec le service d'ordre feront 22 morts et 258 blessés. L'UNC dénombrera 150 blessés.

La déclaration de guerre en septembre 1939 entrainera des bouleversements et une mise en veilleuse des associations d'Anciens Combattants. Beaucoup de jeunes seront mobilisés, faits prisonniers ou tués.

Le président départemental, Monsieur Etienne LUNEAU sera mobilisé et fait prisonnier.

En 1940, la débâcle de l'armée française et l'occupation allemande, la France sera coupée en deux (zone occupée et zone libre).

Le groupe de Loire-Inférieure entrera en dissidence avec le siège parisien.

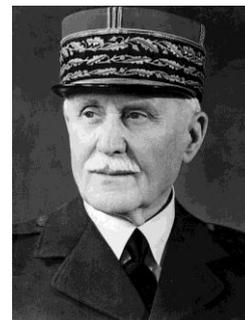
L'UNC PARIS opte pour un Comité de Guerre. Le groupe de Loire-Inférieure entrera dans la Légion des Combattants français créée par le Maréchal PETAIN à Vichy, dont le président pour le département est Monsieur HAY De SLADE, président de la section de Derval. L'UNC de Loire-Inférieure affiche un net soutien au Maréchal et dans un manifeste, le bureau de Nantes demande la démission du président national, Monsieur Jean GOY.



Sa fidélité à PETAIN permettra au groupe de Loire-Inférieure de faire libérer de nombreux prisonniers français, notamment des chefs de famille et des agriculteurs.

A la date du 31 décembre 1942, l'effectif départemental de l'UNC est de 22 953 adhérents, essentiellement des anciens poilus 14/18.

Maréchal Pétain



CONFLITS GÉNÉRATIONNELS

L'hégémonie des anciens de 14/18 n'a pas facilité le recrutement.

Le déclenchement de la 2^{ème} guerre mondiale le 3 septembre 1939 affecta l'évolution des effectifs du groupe UNC de Loire-Inférieure. Cette chute brutale de 11 000 adhérents ne fut jamais compensée malgré les conflits qui suivirent. La mobilisation en fut la principale cause ainsi que l'engagement dans les réseaux de la Résistance ou le ralliement aux Forces Françaises Libres suite à l'appel du Général De Gaulle.

Sur la situation des associations UNC de cette époque nous n'avons que peu de renseignements, aucune archive du conseil général n'ayant pu être exploitée. La Loire-Inférieure était en zone occupée par les allemands et l'activité des associations d'anciens combattants limitée à l'aide aux prisonniers de guerre (envoi de colis) ou aux familles d'adhérents prisonniers. Les réunions n'étaient pas autorisées et le journal « La Voix du Poilu » avait été interdit de parution.

A la fin du conflit, le 8 Mai 1945, le 11 mai pour la Poche de Saint Nazaire, l'UNC éprouva quelques difficultés à se réorganiser et selon les témoignages oraux elle ne réserva pas un accueil enthousiaste aux anciens prisonniers. La débâcle de 1940 et la défaite étaient mal acceptées par les vainqueurs de la 1^{ère} guerre mondiale. Beaucoup d'associations spécifiques se créèrent au détriment de l'UNC ; Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (A.C.P.G.), Anciens Résistants ou réfractaires, d'autres adhèrent à la Fédération Maginot.

En 2019, la Fédération ne compte plus que 82 Anciens Combattants de 39-45 dans ses rangs.

Un autre conflit qui laissa beaucoup de français indifférents, éclata le 19 décembre 1946 « **la guerre d'Indochine** ». Après 7 ans et 7 mois de combats meurtriers, il se termina le 1^{er} août 1954 après la chute de Diên Biên Phu en mai et les accords de Genève le 24 juillet 1954. Près de 500 000 militaires français combattirent sur ce territoire ; « **un corps expéditionnaire** » composé d'engagés, de gendarmes, légionnaires, troupes nord-africaines et africaines. Le nombre de tués et disparus varie selon les sources entre 37 000 et 47 000. Sur le Mémorial de Fréjus 34 000 noms sont inscrits.

427 militaires de notre département sont morts en Indochine. Les survivants ne reçurent pas l'accueil qu'ils méritaient. Ils créèrent leur propre association. La Fédération départementale des « anciens d'Indo » (**ANAI**) a fusionné avec l'UNC en 2013.

Aujourd'hui, 58 anciens d'Indochine sont adhérents de notre fédération.

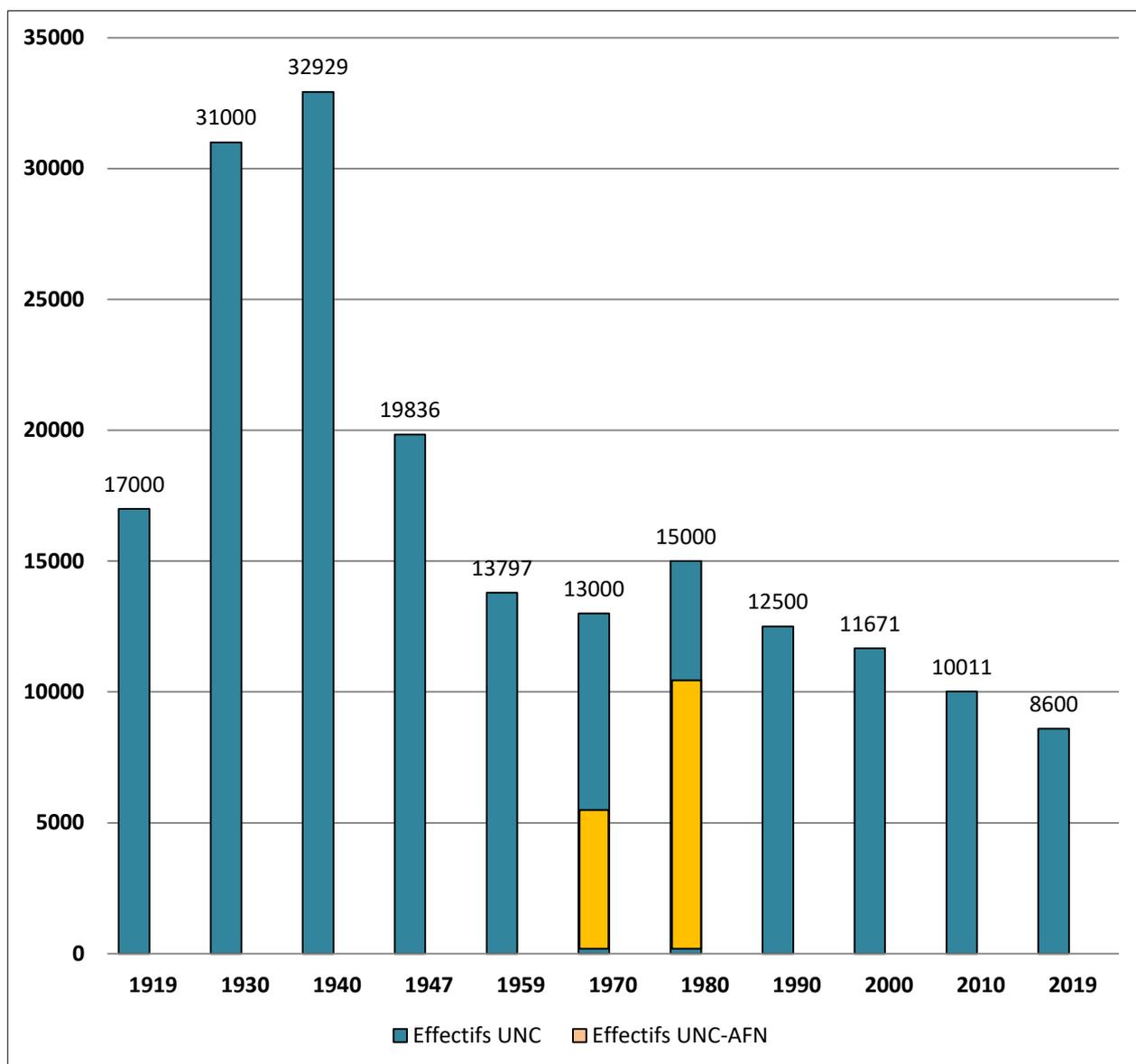
Sur la guerre de Corée qui se déroula du 25 juin 1950 au 27 juillet 1953 sous l'égide de l'ONU et le commandement du Général Mac Arthur, aucun renseignement n'est retrouvé dans les archives de l'UNC. L'on sait seulement que des militaires de la garnison de Nantes y participèrent. En statistiques, les adhérents « Corée » figurent dans la rubrique « Indochine », ils ne sont pas dénombrés.

La guerre de Corée fit 57 000 morts dans les troupes de l'ONU.

Les évènements d'Afrique du Nord (Tunisie – Maroc – Algérie) appelés dans un premier temps « maintien de l'ordre » mobilisèrent des milliers de militaires, engagés, appelés, rappelés de 1952 à 1964. Considérés comme des « non combattants » par leurs aînés, nous verrons dans les pages suivantes que leur entrée à l'UNC fut laborieuse. Ce n'est que le 10 avril 1964 que l'intégration des AFN se fera au sein de l'UNC départementale sous l'appellation UNC – AFN.

Les évènements d'Afrique du Nord furent reconnus le 18 octobre 1999 « guerre d'Algérie et combats de Tunisie et du Maroc ».

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS UNC et AFN



MORTS ET DISPARUS DU DÉPARTEMENT AU COURS DES DIFFÉRENTS CONFLITS

1914 – 1918.....	26 288
39-45	2 858 militaires
	4 257 civils (bombardements – fusillés)
	936 (sur 1 476 déportés)
Indochine	427
Afrique du Nord (AFN).....	349

LES ANNÉES 1960 – GÉNÉRATION AFN

Les 14/18, piliers de l'UNC dans le département acceptent mal « ces non combattants », le conflit d'Afrique du Nord (Tunisie, Maroc, Algérie de 1952 à 1964) n'ayant pas encore l'appellation « guerre » mais « opération de maintien de l'ordre et de pacification ».

Ils avaient marqué la même opposition pour les anciens combattants 39-45 – prisonniers de guerre – résistants – anciens combattants de Corée et d'Indochine; ces derniers ayant créé leurs propres associations.

Malgré les exhortations des dirigeants nationaux et du président départemental Monsieur Horace SAVELLI, la cohabitation est difficile, au 2 rue Buffon.



Début 1960, l'effectif de l'UNC est retombé à 13 800 adhérents (la suppression de la retraite du combattant a fait fuir beaucoup d'adhérents). Les anciens d'AFN créent leurs propres sections ou amicales.

Il faudra attendre le 10 avril 1964 pour qu'un regroupement UNC et AFN soit officialisé.

Les statuts seront signés au Temple de Bretagne par Messieurs Pierre-Jean HURUGUEN, Emile CRUSSON, Gérard AMICE, Pierre BARBIER et Gérard LHOMELET.

Les AFN siègent sous l'appellation UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD – SECTION DEPARTEMENTALE DE LOIRE-ATLANTIQUE (UNC-AFN)

1962 – L'affaire SAVELLI

En 1962, l'affaire Horace SAVELLI jettera la consternation au sein de l'UNC. Ce colonel de réserve, Compagnon de la Libération est impliqué et mis en garde à vue comme présumé Chef du réseau O.A.S. (Organisation Armée Secrète) de la Région Ouest de la France.

Il est à l'époque Maire de la commune de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE.

Président national de l'UNC, il démissionne. Il a été président départemental de l'UNC dans les années 50. (1950 – 1962)

Son passé militaire est éloquent : campagne 39-45 – T.O.E. – Indochine. Engagé dans les Forces Françaises Libres, il servira au sein de la 2^{ème} DB du Général Leclerc.

Il fait l'objet de nombreuses citations et décorations : officier de la Légion d'Honneur, Croix de la Libération, Croix de Guerre, etc...

Il fut de tout temps un ardent défenseur de l'UNC, créant en 1936 la section « Jeunes UNC » de Loire-Inférieure et militera pour l'intégration des AFN au sein de l'UNC.

Jugé en septembre 1962 par le tribunal militaire avec 36 autres membres de l'O.A.S. Il sera condamné à 13 ans de réclusion criminelle.

Anecdote : Il était très proche du Général Leclerc. En prison, il reçut un magnifique hommage « Vous avez agi selon votre conscience, vous restez Colonel SAVELLI, ancien de la 2^{ème} DB » lui a écrit Madame la Maréchale LECLERC. « Je vous envoie en souvenir l'une des étoiles de votre patron ».

Né le 27 novembre 1906 à Luçon (Vendée) domicilié au Château de La Gascherie à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, il décèdera à l'âge de 92 ans à PARIS;

Ses obsèques auront lieu le 4 juin 1998 en l'église Saint Louis des Invalides à PARIS et une cérémonie aura lieu le lendemain à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE.



Horace SAVELLI

Le président de l'UNCAFN sera Monsieur Pierre-Jean URUGUEN de Guérande.

Le président de l'UNC est Monsieur Christian DE SORBAY.

DE 1964 à 1984 – 20 ANNÉES DE LUTTES ET DE QUERELLES

Luttes pour les droits et la suprématie départementale Querelles générationnelles intérieures et extérieures

Le 14 juin 1964, trêve pour marquer le 50^{ème} anniversaire de la déclaration de Guerre.

Des milliers d'Anciens Combattants toutes générations confondues se retrouvent à La Turballe.

Si l'intégration apparaît nécessaire, le conflit entre les 2 groupes anéantit les efforts et la confiance des adhérents. L'organisation est mauvaise, les finances déficitaires.



**Michel
HOULLIER**

C'est le 21 avril 1968, lors d'une assemblée générale que Monsieur Michel HOULLIER, alors président UNCAFN, prononcera un discours déterminant pour faire accepter la coopération. *Une volonté qui s'affirmera pendant plus de 50 années, un respect des valeurs hors du commun. En effet, Michel HOULLIER occupe toujours, après 57 ans, un rôle important dans le bureau départemental.*

L'UNC perd des effectifs en raison de l'âge, les AFN sont de plus en plus nombreux. Ils revendiquent leur part dans le groupe.

En 1968, 51 sections sont indépendantes, non rattachées à l'UNC.

En 1975, l'UNCAFN regroupe 10000 adhérents en 187 sections.

Les anciens d'AFN sont très sollicités. Plusieurs associations dont la FNACA et ACPG-CATM conduisent des campagnes de recrutement contestables ne ménageant pas l'UNCAFN qui reste néanmoins la plus importante association départementale.

Malgré les apparences, la confiance entre les deux groupes ne s'établira jamais. Il faudra attendre les accords de Vittel, le 2 juin 1984 pour que le siège national signe la fusion.

En Loire-Atlantique, c'est le 29 avril 1984 que fusionneront l'UNC et l'UNCAFN.

Toujours sur fond de mécontentement pendant cette période 1964 – 1984, 10 présidents se seront succédés (5 pour l'UNC – 5 pour l'UNCAFN).

Le groupe s'installe 64 rue Jean-Emile Laboureur à Nantes.



**Yves
BERTHOMÉ**



**Émile
CRUSSON**

Les noms les plus en vue pendant cette cohabitation difficile

Georges Judic – Christian de Sorbay – René Peslier – Jacques Garnier – Pierre-Jean Huruguen – Michel Houllier – Gilbert Cadeville – Emile Crusson – Yves Berthomé – Joseph Eon – René Allain – Charles Fonteneau – Bernard-Jean Hastings – Gérard Cabaret – Marc-Albert Henry – Claude Bretecher – Jean Inizan – Maxime Avril

AVANT 2000 – UN REMANIEMENT NÉCESSAIRE

Pendant cette période la situation se dégrade. Le président ne communique pas, il s'affranchit de son secrétaire et du trésorier. Les réunions ne sont pas suivies, l'administration est à l'abandon.

La secrétaire salariée mal considérée par certains se réfugie dans de nombreux arrêts de travail. *(Le caractère bénévole des membres du Conseil d'Administration qui se connaissaient mal et sont encore en activité professionnelle n'est pas propice à un suivi rigoureux).*



René ALLAIN

Le 15 octobre 1993, le C.A. départemental démissionne. La réélection lors de l'assemblée générale du 21 novembre reconduira la plupart des membres faute de candidat. Yves BERTHOME restera président. René ALLAIN (Les Sorinières) est élu secrétaire et Pierre BRIAND (Issé) trésorier.

Madame Nicole RABALLAND (Bouguenais) est embauchée comme secrétaire, poste qu'elle occupera 10 années.

La mutuelle CARAC est en plein développement. Michel HOULLIER est chargé de la promotion. Claude BRETECHER en devient le président.

Le 18 octobre 1999, les événements d'Algérie deviennent officiellement « Guerre d'Algérie et Combats de Tunisie et du Maroc ».

Le 20 novembre 1999 au cours de l'assemblée générale, de nouveaux statuts sont votés. Les sections deviennent « associations » avec une capacité morale et juridique. Le groupe devient « Fédération départementale ». Le signe UNCAFN disparaît pour l'appellation unique « UNC ».

L'effectif est de 12 500 adhérents répartis en 203 associations.

QUELQUES DIRIGEANTS DÉPARTEMENTAUX D'AVANT 2000

René ALLAIN - Louis AUBINAIS - Maxime AVRIL - Jacques BARBOTTIN - Yves BERTHOME - Claude BRETECHER - Pierre BRIAND - Charles CHANTREAU - Léon CHENEAU - René DURAND - Bernard DUTOUR - Joseph EON - Jean-Paul GABORIAU - Jacques GARNIER - Justin GILLON - Pierre GODIN - Albert GRELIER - André GUIBERT - Jean-Pierre GUILLOU - Marc ALBERT-HENRY - Michel HOULLIER - Jean INIZAN - Louis JOUNY - Raymond LABARRE - Maurice LECORPS - Désiré LELION - Louis LE LOHE - Ernest MONCHATRE - Gabriel PIPARD - Alexis POISSON - Jules RIALLAND - Guy RIBOUCHON - Pierre VANHOVE



Jacques BARBOTTIN



Louis JOUNY



Joseph EON

Siègeront également au Conseil Départemental :

Messieurs Eugène HALGAND (Saint Nazaire)

Yves LE VAILLANT (Nort-sur-Erdre)

Rémi BICHON (Chéméré)

Bernard FLEURY (Machecoul)

Baudoin BOSQUE (Drefféac)

Léon COSTE (39-45 – Piriac-sur-Mer)

Madame RICORDEL, présidente des veuves de Guerre

APRÈS 2000 – RECRUTEMENT ET MÉMOIRE

Le fonctionnement administratif s'est amélioré sous l'impulsion du nouveau bureau. Louis JOUNY et René ALLAIN quittent le conseil. Baudoin BOSQUE est élu secrétaire et en charge de l'action sociale. On prépare le passage à l'euro mais aussi la rédaction et le dépôt des nouveaux statuts pour les 203 associations.

Les demandes de cartes du combattant sont nombreuses (660 pour l'année 2001). Une nouvelle loi l'attribuant pour 12 mois de séjour en AFN.

Suite à une restructuration de l'Armée à Nantes, les veuves de Guerre quittent le quartier Gambetta et établissent leur siège avec l'UNC, rue Jean-Emile Laboureur. Quelques mois plus tard, un protocole d'accord les intégrera à l'UNC.

Madame RICORDEL quitte ses fonctions. Elle sera remplacée à la présidence par Madame Nadia VERWAERDE.

Dans cette période seront élus au Conseil Messieurs Jean CORDIER de Ligné, Jean-Claude CARRIE de Basse Goulaine, Jacques MONTAUBAN de Pornichet et Bernard CORABOEUF de Châteaubriant.



**Nadia
VERWAERDE**



**Nicole
RABALLAND**

En 2003, Madame Nicole RABALLAND faisant valoir ses droits à la retraite sera remplacée par Mademoiselle Stéphanie VIOLIN.

Monsieur Léon CHENEAU qui œuvre à la commission sociale de l'ONAC depuis de nombreuses années est nommé vice-président de cette commission présidée par Madame PINTHIER, directrice de l'Office National des Anciens Combattants.

La journée du 5 décembre est reconnue officiellement journée nationale d'hommage aux morts pendant la Guerre d'Algérie et les Combats de Tunisie et du Maroc. Aucun texte n'abroge la date du 19 mars 1962 qui sera toujours célébrée par la FNACA.

La carte du combattant est attribuée pour 4 mois de séjour en AFN.



**Stéphanie
VIOLIN**

En 2004, l'Ex secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Monsieur Jacques FLOCH lance le projet d'un monument en hommage aux morts en AFN. Le secrétaire Baudoin BOSQUE, Madame RABALLAND et la stagiaire Melle VIOLIN Stéphanie travaillaient déjà depuis deux ans sur le recensement.

Le Père Daniel TERTRAIS, adhérent UNC devient aumônier des combattants de Loire-Atlantique en remplacement du Père Marcel BRUNELIERE.

La journée nationale des Harkis est fixée au 25 septembre, celle des combattants d'Indochine au 8 juin.

En 2006, l'organisation des congrès sous la responsabilité de Jacques BARBOTTIN rompt avec la tradition rurale et sub-urbaine et se concentre sur Nantes (Parc des Expositions de la Beaujoire – Cité des Congrès).

En 2007, décès de Joseph EON, pionnier dans le département de la reconnaissance et de l'intégration des AFN dans l'UNC. Décès également de Monsieur Jean LAVIGNE, président de Châteaubriant.

Deux femmes, veuves d'Anciens Combattants, font leur entrée dans le conseil départemental : Madame Denise MONNIER de Saint-Nazaire et Madame Irène PASSELANDE de Nantes et assistent Madame Nadia VERWAERDE.



En 2008, le début d'année est consacré à l'organisation du congrès national qui se tient à LA BAULE du 2 au 4 mai sous la responsabilité d'Eugène HALGAND de l'association de Saint Nazaire. Plusieurs milliers de personnes y assisteront (600 drapeaux).

Le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Jean-Marie BOCKEL est présent.

Le problème du recrutement se pose, beaucoup d'anciens combattants disparaissent, les veuves adhèrent peu. Il est fait appel aux OPEX et Soldats de France. Ce recrutement repose essentiellement sur l'investissement des présidents d'associations.

En 2009, ce sera l'inauguration du mémorial AFN Place Sarrail à Rezé, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires.

Le président national Monsieur Hugues DALLEAU est présent. C'est Madame Nadia VERWAERDE qui dévoilera le monument.

L'UNC et principalement Eugène HALGAND, Bernard CORABOEUF et la secrétaire Stéphanie VIOLIN ont accompli la majorité du travail de recherches et de rédaction du Livre mémoire.

L'UNC ne sera jamais remboursée par la commission des frais engagés.

Lors de l'assemblée générale annuelle, feront leur entrée au Conseil, Messieurs Jean-Charles ROLLAND de Nantes, Michel LAMBERTHON de Saint Sébastien-sur-Loire, Jean-Louis VASSEROT de Sainte Luce-sur-Loire et Patrick DANET de Savenay.

Dans la nuit du 13 au 14 décembre, l'habitation du président Yves BERTHOME est détruite par un incendie. Son épouse décède et lui, blessé, restera indisponible.

Monsieur Jean-Charles ROLLAND sera élu président.

En 2010 : le 29 mai à Nantes, une grande cérémonie marque le départ définitif de l'armée.

L'effectif départemental est passé sous la barre des 10 000 adhérents. Il n'y a plus de combattants 14/18. Il se compose comme suit :

- Anciens combattants 39/45 – Résistants – Soldats de France : 433
- Anciens combattants d'Indochine : 123
- Anciens combattants d'Afrique du Nord : 7964
- Veuves de Guerre : 39
- Veuves d'Anciens Combattants : 1207
- OPEX : 130



Des associations trop faibles commencent à se regrouper.

Monsieur Claude COLLINET de la Haye-Fouassière fait son entrée au Conseil d'Administration.

Messieurs Rémi BICHON, Patrick DANET et Madame Irène PASSELANDE quittent le C.A.

2011 - 2012: Le Conseil d'Administration réanime la fonction de vice-président de secteur (1 par arrondissement) qui devient le maillon entre les adhérents et le bureau départemental.

L'UNC 44 entame un regroupement avec les fédérations du Morbihan, d'Ille et Vilaine, des Côtes d'Armor et du Finistère. Beaucoup de divergences d'idées, ce rapprochement qui dure 3 années ne débouchera sur rien de positif.

La baisse du nombre d'adhérents se fait sentir sur la trésorerie. Le budget annuel n'est équilibré que par les revenus de placements financiers.

Les activités tournent autour du transfert du siège social. Suite à des réaménagements de la ville de Nantes, l'accès au 64 rue Jean-Emile Laboureur est compliqué pour les usagers de l'UNC. Un premier projet de local Boulevard Einstein est rejeté, le choix s'arrêtera sur la zone tertiaire du Bois Cesbron à Orvault. L'achat sera compensé par la vente des locaux détenus en propriété à Nantes.



**Gisèle
PASQUIER**

Madame Gisèle PASQUIER, présidente de l'association de PIRIAC-SUR-MER et Monsieur Pierre VILAIN, ancien d'Indochine font leur entrée au C.A.

L'UNC s'oppose au Conseil Général de Loire-Atlantique qui émet un vœu pour la reconnaissance de la date du 19 mars.



**Inauguration des locaux
Parc du Bois Cesbron
Du 3 au 7 juin 2013**

Les statuts départementaux sont modifiés pour s'adapter aux situations nouvelles notamment en matière de recrutement.

2013 : En février, le siège départemental s'établit au « Bois Cesbron » à Orvault. L'inauguration officielle aura lieu le 6 juin. Le président Jean-Charles ROLLAND est élu au Conseil National de l'UNC.

La décision est arrêtée de ne rassembler le congrès départemental que tous les 2 ans en raison du coût et du peu d'impact sur la société civile.

2014 : la Carte du Combattant est accordée aux militaires ayant séjourné au moins 120 jours en Algérie avant le 2 juillet 1962.

La Fédération organise un voyage à Notre-Dame-de-Lorette pour ses adhérents.

La numérisation des archives est confiée à Patrick HAMON qui a fait son entrée au Conseil d'Administration. Un logiciel « adhérents » est mis en place, 60 % des adhérents étant en possession d'un ordinateur. La souscription départementale entraîne des critiques et la vente des billets est plus difficile. La qualité et la répartition des lots sont améliorées.



**Jean-Yves
JAUNET**

Jean-Yves JAUNET, ancien militaire, de l'association des MOUTIERS-EN-RETZ, fait son entrée au C.A.. Il décèdera en 2017.

2015 : Pascal HEGRON est élu au C.A.. Après le retrait de Michel HOULLIER qui est fait président honoraire, Baudoin BOSQUE est élu vice-président et Patrick HAMON secrétaire général. Léon CHENEAU qui a œuvré de nombreuses années dans le domaine social cesse ses fonctions. Il reste vice-président de la commission sociale de l'ONAC.
Décès de Pierre VILAINE, président de l'ANAI.

Les effectifs diminuent et une campagne de recrutement est lancée. Un forum OPEX n'entraînera que peu de retombées.

Robert CIBRON est coopté comme membre du C.A.

Yves BERTHOME, ex-président décède en octobre.

Baudoin BOSQUE – Albert TARDIVEL et Eugène HALGAND cessent leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration à la fin de l'année.



Robert CIBRON
chargé de
communication

2016 : En ce début d'année, l'effectif départemental est tombé à 9328 adhérents pour 189 associations. Elie BRISSON, Robert CIBRON et Jean-Luc GUILLOT font leur entrée au Conseil d'Administration.

Michel LAMBERTHON devient secrétaire et Jean-Luc GUILLOT trésorier.

Mise en place d'une commission chargée d'organiser le centenaire de l'UNC départementale. C'est le site du Calvaire - Hippodrome de Pontchâteau qui est retenu.

2017 – 2018 – 2019 : De nouveaux noms apparaissent au siège départemental : Bertrand CALINE des Sorinières, Sylvain HALOPEAU de Carquefou et Louis PRIME de Châteaubriant.

Michel LAMBERTHON, Jean-Luc GUILLOT et Bertrand CALINE quitteront le Conseil d'Administration assez rapidement.

Madame Muriel LOGODIN d'Orvault occupera le poste de trésorière.

Elie BRISSON sera élu président suite au retrait de Jean-Charles ROLLAND qui démissionne de son poste à l'UNC Nationale et sera remplacé par Louis PRIME.

En 2017 décès de Madame Danielle LEBLIN, porte-drapeau des Veuves de Guerre.

En 2018, une Loi attribue la Carte du Combattant aux militaires ayant servi au moins 4 mois entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964. Une reconnaissance pour l'UNC qui a revendiqué ce droit pendant de nombreuses années.



Léon
CHÉNEAU



Pierre
BRIAND



Eugène
HALGAND



Rémi
BICHON



Yves
LE VAILLANT

QUI SONT LES ADHÉRENTS EN 2019

A l'exception de la période 1936 à 1940 où *les jeunes UNC*, non combattants, adhèrent à l'UNC, la Fédération fut uniquement composée de personnes ayant la qualité de combattants (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} générations de feu).

C'est surtout à partir de 1996 après la fusion avec *les Soldats de France* et un recrutement plus intensif des veuves d'Anciens Combattants que des catégories de « *non combattants* » vinrent grossir les rangs.

En cette année 2019, 29 % de l'effectif de la Fédération sont des « *non combattants* », soit liés par parenté, soit issus de la société civile, mais tous portant un attachement profond aux valeurs du monde combattant.

REPARTITION AU SEIN DES 180 ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens Combattants 39-45	82
Anciens Combattants Indochine.....	58
Anciens Combattants Afrique du Nord.....	5 789
Veuves d'Anciens Combattants	1 788
Veuves de Guerre - Orphelins.....	17
OPEX	213
Soldats de France	547
Membres associés (dont 93 épouses)	177

LES OPEX

Après les événements d'AFN, un nouveau type d'engagement est confié aux Armées « *Les Opérations Extérieures* ».

A la différence d'une guerre, l'opération extérieure est limitée dans le temps et dans l'espace. Certains de ces engagements ont été effectués sous la bannière de l'OTAN ou de l'ONU, mais beaucoup émanent de décisions de l'Etat français.

A ce jour, plus de 400 engagements répondent à l'appellation « OPEX », les plus connus étant : le Liban, la Bosnie, le Kosovo, l'Afghanistan, le Mali, la Centrafrique, le Rwanda. Ce sont des combats souvent meurtriers menés par des militaires de métier et des réservistes.

Ces combattants constituent ce que l'on peut appeler « la 4^{ème} Génération de Feu ». Beaucoup sont titulaires de la carte du combattant, d'autres dans l'attente de reconnaissance de ce droit.

L'UNC accueille depuis plusieurs années les OPEX. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 213 à la Fédération 44.

Leur recrutement est insuffisant en raison de leur dispersion et souvent par manque d'information.

Les campagnes de recrutement, les forums ont donné quelques résultats mais l'action des associations communales se montre la plus efficace. Avec la diminution importante des AFN, ils seront pourtant dans quelques années la relève de la « souche combattante » de notre institution.



LES SOLDATS DE FRANCE

Au cours du siècle, nos responsables départementaux ont toujours affiché une certaine réserve pour l'intégration des nouvelles générations. Ce fut le cas des 14/18 qui accueillirent assez mal les 39-45, combattants d'Indochine et d'AFN. Au cours de l'année 1995, le groupe de Loire-Atlantique composé en majorité d'Anciens Combattants d'AFN lors du congrès national de Colmar, s'opposera à l'intégration des « Soldats de France ». L'association « Soldats de France » créée à PARIS en 1976 fusionnera néanmoins avec l'UNC en 1996.

Dignes descendants de « Jules VERNE » les ligériens ont pourtant un esprit visionnaire ; ce que démontrera en 1936 Monsieur Horace SAVELLI, futur Compagnon de la Libération, en créant les « Jeunes UNC » dans les sections de Loire-Inférieure. Ces sections regroupaient des non-combattants, fils d'Anciens Combattants 14/18 et conscrits. Fin 1938 ils étaient au nombre de 4 630.

Depuis plusieurs années l'état d'esprit est différent ; chacun a compris que la mission des Anciens Combattants ne doit pas s'arrêter avec la dernière génération en l'occurrence celle des AFN. Il est important de rajeunir les méthodes dans les associations en apportant un sang nouveau avec des femmes et des hommes qui partagent les valeurs de l'UNC.

Peuvent prétendre à être « *Soldats de France* » les femmes et les hommes qui ont porté l'uniforme en temps de paix, engagés volontaires ou sous contrat ; les sapeurs-pompiers, les forces de police et de Gendarmerie, les militaires membres de la réserve opérationnelle.

Le « *Soldat de France* » est membre à part entière de l'UNC, dans les associations ou à la Fédération, il peut donc occuper des postes à responsabilités.

En cette année 2019, 547 *Soldats de France* entrent dans l'effectif départemental.

Le *Soldat de France* n'est pas ressortissant de l'ONAC.



En 1996, les Soldats de France rejoignent les rangs de l'U.N.C.

LES VEUVES ET ORPHELINS

Au sein de notre Fédération Départementale en 2019, les veuves occupent une place importante. Elles sont au nombre de 1 805 soit 20 % de l'effectif, 17 veuves et orphelins de Guerre, 1788 veuves d'Anciens Combattants.

Il existe une différence entre ces deux catégories souvent confondues.

- **La veuve de guerre** est la veuve d'un combattant décédé au cours d'un conflit (en quelque sorte mort au combat ou suite au combat).
- **La veuve d'Ancien Combattant** ou conjoint survivant est la veuve d'un ancien combattant ayant ce statut soit par la Carte du Combattant, le TRN ou une pension militaire d'invalidité.

Veuves de guerre et Veuves d'Anciens Combattants sont ressortissantes de l'ONAC.



Les veuves de guerre peu nombreuses à adhérer sont pour la plupart très âgées, veuves d'Anciens Combattants 39-45, veuves d'Anciens Combattants des guerres en Indochine et d'Algérie.

Les veuves d'Anciens Combattants

Elles sont les plus nombreuses et en grande majorité, veuves d'Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

Elles sont celles qui méritent toute notre attention. Elles sont âgées et beaucoup sont dans des situations précaires, n'ayant que la retraite de réversion du mari pour vivre, appartenant à une génération où peu d'épouses étaient salariées.

Si le statut d'Ancien Combattant permet l'obtention d'une ½ part fiscale supplémentaire à partir de 74 ans, la veuve ne peut en bénéficier que si son mari l'a perçue au moins une année, d'où l'importance de faire valoir ses droits en temps utile.

C'est pourquoi au sein de la Fédération, l'action sociale est orientée en faveur de ces personnes par une large information et par une action continue.



Ayant partagé souvent toute la vie de l'Ancien Combattant elles ont été des compagnes dévouées à l'UNC, secondant le mari dans la vie associative et participant activement aux organisations et rencontres. Par leur expérience, elles apportent beaucoup à la vitalité des associations et 5 sont aujourd'hui présidentes. Beaucoup d'autres occupent des fonctions dans les conseils d'administration.

Les Orphelins de Guerre

Ils sont peu nombreux au sein de la Fédération, des associations spécifiques les regroupant. De par leur statut, ils sont ressortissants de l'ONAC.

LES MEMBRES ASSOCIÉS

Sympathisants, bienfaiteurs, sous ce vocable, des personnes souvent amies d'Anciens Combattants, adhéraient dans les associations, apportant leur contribution à la vie associative.

Les épouses d'Anciens Combattants ou de Soldats de France prenant une part importante dans les activités sont aussi venues grossir les rangs.

Aujourd'hui toutes ces bonnes volontés sont adhérents(es) sous l'appellation « **membres associés** ».

On y retrouve notamment des personnes imprégnées de l'esprit civique œuvrant pour la sécurité ou l'humanitaire.

- Des élus (parlementaires, maires, conseillers municipaux ou de collectivités territoriales et correspondant défense)
- Des membres de la protection civile ou croix Rouge
- Des épouses d'Anciens Combattants, d'OPEX ou Soldats de France
- Des veuves de Soldats de France
-

En résumé tout ceux et celles qui souhaitent s'associer à la vie du monde combattant et perpétuer le devoir de mémoire.

Les **membres associés** ne sont pas ressortissants de l'ONAC. Ils sont membres à part entière de l'UNC.

QUEL AVENIR ?

Pérenniser l'institution reste le souci des responsables. Ce fut de tous temps ; dès 1929 au congrès national de Saint-Emilion avec la création de l'Union Nationale des Fils de Combattants (UNFC) ou en 1936 avec la naissance des Jeunes UNC (UNCJ).

Le prolongement du mouvement combattant dans le respect et la défense des mêmes valeurs autour d'un même idéal est aujourd'hui une nécessité.

Il existe un potentiel à saisir. L'adhésion au nouveau service universel, les créations multiples de conseils municipaux de jeunes, nous montrent que les valeurs morales et civiques ont un sens pour beaucoup de jeunes. C'est auprès d'eux que se trouve la solution mais il faut s'affranchir des habitudes, ne pas se contenter des acquis, en s'ouvrant vers l'extérieur et en communiquant mieux.

Oui l'U.N.C. est promis à un bel avenir !

LES PRÉSIDENTS UNC ET AFN

De 1919 à 1984 : présidents UNC

- Du 14 mai 1919 au 26 octobre 1919..... Roger MARIE-D'AVIGNEAU
- Du 26 octobre 1919 au 4 septembre 1924 Alfred MOLINIER
- Du 4 septembre 1924 jusqu'à la guerre 1939-1945. Etienne LUNEAU
- De 1945 au 20 février 1950 Valentin LE BATARD
- Du 3 juin 1950 au 28 septembre 1962 Horace SAVELLI
- Du 28 septembre 1962 au 2 août 1964 Georges JUDIC
- Du 10 octobre 1964 à 1973..... Christian DE SORBAY
- Du 1973 au 21 octobre 1978..... René PESLIER
- Du 28 octobre 1978 au 26 avril 1979 Jacques GARNIER
- Du 26 avril au 5 mai 1984 Yves BERTHOME



Georges
JUDIC

De 1964 à 1984 : présidents UNCAFN

- Du 10 avril 1964 au 26 février 1968..... Pierre HURUGUEN
- Du 26 février 1968 au 24 octobre 1974 Michel HOULLIER
- Du 24 octobre 1974 à avril 1976 Gilbert CADEVILLE
- De avril 1976 au 22 octobre 1977..... Emile CRUSSON
- Du 22 octobre 1977 au 5 mai 1984..... Yves BERTHOME



Christian de
SORBAY

De 1984 à 1999 : président UNC – UNCAFN

- Du 5 mai 1984 au 17 décembre 1999 Yves BERTHOME

De 1999 à ce jour : présidents UNC

- Du 17 décembre 1999 au 16 décembre 2009..... Yves BERTHOME
- Du 16 décembre 2009 au 2 mai 2018 Jean-Charles ROLLAND
- Du 2 mai 2018 à ce jour Elie BRISSON



Jean-Charles
ROLLAND

1919

2019



Roger
MARIE d'AVIGNEAU



Elie
BRISSON

ILS ONT MARQUÉ L'UNC

CES FEMMES QUI ONT ŒUVRÉ A L'UNC 44



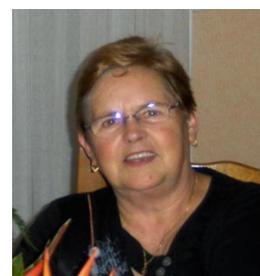
Marcelle
PASSELANDE



Irène
PASSELANDE



Danielle
LEBLIN



Denise
MONNIER

DES PORTE-DRAPEAUX TOUJOURS DISPONIBLES



Jean-Pierre
GUILLOU



Robert
POULAIN



Jean-Yves
DEMANGEAU



Jean-Claude
CHINELLATO



Gilbert
BELLANGER

DES ASSOCIATIONS COMMUNALES CENTENAIRES

Le qualificatif "centenaire" ne s'applique pas essentiellement au groupe départemental mais à beaucoup d'associations et dès 1922 ce sera à l'ensemble.

En 1919, 28 sections étaient créées et sans doute celles de Nantes qui l'étaient par cantons. En 1920, 53 sections existaient.

En 1922, 219 communes avaient leur section UNC.

Certaines ont connu une mise en veille pendant la 2^{ème} guerre mondiale sans pour autant cesser d'exister

Cette longévité exceptionnelle mérite d'être soulignée dans chaque commune où l'UNC doit être l'association la plus ancienne. Des recherches dans les archives communales sont susceptibles d'apporter quelques précisions sur la date de création.

ANNÉE 2019 – COMPOSITION ACTUELLE C.A. - INFOS

<i>PRESIDENT</i>	<i>Elie BRISSON</i>
<i>Président délégué</i>	<i>Louis PRIME</i>
<i>Président d'honneur</i>	<i>Michel HOULLIER</i>
<i>Présidente des veuves de guerre et d'A.C.</i>	<i>Gisèle PASQUIER</i>
<i>Attaché auprès du président</i>	<i>Jean-Louis VASSEROT</i>
<i>Attaché en relation avec l'Education Nationale</i>	<i>Jean-Hervé QUILLET</i>
<i>Secrétaire départemental</i>	<i>Patrick HAMON</i>
<i>Secrétaire adjoint</i>	<i>Jean-Hervé QUILLET</i>
<i>Trésorière départementale</i>	<i>Muriel LOGODIN</i>
<i>Trésorier adjoint</i>	<i>Sylvain HALOPEAU</i>



VICE PRESIDENTS DES CIRCONSCRIPTIONS

<i>Arrondissement Ancenis</i>	<i>Yves LE VAILLANT</i>
<i>Arrondissement Châteaubriant</i>	<i>Louis PRIME</i>
<i>Arrondissement Nantes</i>	<i>Sylvain HALOPEAU</i>
<i>Arrondissement Pays de Retz</i>	<i>Yannick CHIRON</i>
<i>Arrondissement St Nazaire-Presqu'île</i>	<i>Patrick CRESPEL</i>
<i>Arrondissement Vignoble</i>	<i>Jacques POUCHARD</i>

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

- Jacques BARBOTTIN
- Robert CIBRON
- Pascal HEGRON
- Jean LE DERF
- Jean-Charles ROLLAND



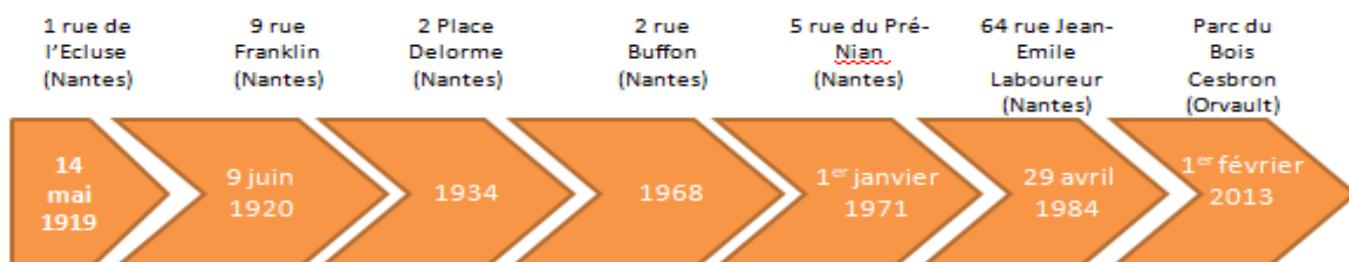
LES DIFFÉRENTS SIÈGES DU GROUPE

Depuis le 1^{er} février 2013, le siège départemental de la fédération U.N.C.44 est situé :



**Parc du Bois Cesbron
Bâtiment G
5 rue Roland Garros
44700 ORVAULT**

C'est le 6^{ème} transfert du siège départemental



Rue Franklin



Rue Buffon



Rue du Pré-Nian



Rue
Jean-Emile
Laboureur



Parc du Bois
Cesbron



*Brochure délivrée gratuitement aux adhérents de l'UNC.
Réalisée à l'initiative de la commission du centenaire de l'UNC 44*

Responsable de parution : Elie BRISSON, président départemental

Rédigée et mise en page par Baudoin BOSQUE – Albert TARDIVEL – Michel HOULLIER – Stéphanie VIOLIN

NOS PARTENAIRES

ENTRE LA BAULE ET LE CROISIE

le GRAND BLOCKHAUS

POSTE DE COMMANDEMENT DU MUR DE L'ATLANTIQUE



Jeu de piste enfant offert
Des centaines d'objets...
12 scènes reconstituées
Nouvelle muséographie : 300 m² de visite

Côte Sauvage - 44740 - BATZ-SUR-MER - Tél-Fax : 02 40 23 88 29 - GPS : 12 Route du Dervin
grand-blockhaus@wanadoo.fr - www.grand-blockhaus.com - Tarifs : Adultes : 7,50 € / Enfants : 5,50 €

Crédit Mutuel
Rond Point de Paris
44000 NANTES



LA banque à qui parler

Nos agences
Ancenis – Ligné – Sucé-sur-Erdre



FILUMENA
OFFICE IMMOBILIER



BAOBAB
Jardinerie créative
ETS POUPOARD

Horticulture – Pépinières
8 La Croix des Riaux- Route de Pontchâteau
44530 St Gildas des Bois

Ouvert du Lundi au samedi : 9H-12H & 14H-18H30
www.baobab-stgildas.fr - tél. : 02 40 91 88 00



Tégo
ASSURER - PROTÉGER - SERVIR

VOTRE AGENCE  de NANTES
ROND POINT DE PARIS

 09 693 693 24

CRCAM Atlantique Vendée, rte de Paris,
Nantes - RCS Nantes 440 242 469
N° TVA FR 57 440 242 469 ORIAS -
N° 07 023 954




carac
Votre épargne le mérite

D2GI - Fabricant

- * Drapeaux de cérémonie
- * Décorations militaire
- * Bannière
- * Equipement administrations
- * Fanions sportifs
- * Broderie main
- * Habillement Pompier
- * Equipement pompier
- * Accessoires pompier
- * Habillement sur mesure
- * Chaussures de sécurité

 Alexandre BLANCHET
06 35 42 44 88
d2gi.ab@gmail.com 

Super U Nantes Dalby
66 Boulevard Ernest Dalby
44000 NANTES



SOUVENIR FRANÇAIS
Délégation Générale de la Loire-Atlantique





REMERCIEMENTS

**A tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à
la réalisation de cette plaquette ainsi qu'à
l'imprimerie Atlantic Impression.**

**Loire
Atlantique**

**Département de Loire-Atlantique
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes Cedex 1
Contact - 02 40 99 10 00**